



Compte rendu de la réunion de Cd du 8 avril 2013

Présents : J. Aymé, G. Braud, L. Darfeuille, F. Dussauze, E. Ferchaud, St. Girardeau, V. Glanetas, S. Gourdon, Ch. Guitard, P. Henri, Ph. Méjean, Y. Méchin, M. Sabathé, A. Pignoux, A. Salmon, C. Salmon, Ch. Scopélitis, G. Valantin, D. Gallois, F. Watrin.

Excusés : Th. Godeau, F. Laurantin, C. Lainé, G. Pestel et M. Martin

Assistent : G. Lucquiaud du CD 86 et B. Parnaudeau pour la prise de notes.

Véronique Glanetas représente le CD 86 en l'absence de la présidente F. Laurantin.

Jack Aymé ouvre la réunion en demandant aux présidents des commissions de transmettre leurs documents le mercredi et non 2 heures avant la réunion comme ce fut le cas pour la présente réunion.

FFBB : le président Jean Pierre Siutat sera présent à La Rochelle le 27 avril 2013 et présidera la réunion à laquelle sont invités les clubs et les membres des CD, il arrivera le vendredi soir.

Trop peu de clubs sont inscrits pour l'instant, il est demandé aux CD de relancer les clubs.

Zone Ouest : réunion à Angers ce week-end : pas de nouvelles infos.

Des décisions doivent être prises aux cours de prochaines réunions fédérales, Alain Salmon fera le relai pour que la ligue soit informée des décisions prises notamment en ce qui concerne les coopérations territoriales et les prix des licences mutations et T.

Le dossier de la refonte de l'arbitrage n'a pas été abordé au cours de cette réunion car son état d'avancement n'est pas suffisant et il doit être discuté lors du prochain bureau fédéral du 12 avril.

Nécessité de trouver un coordinateur 3x3 au niveau de la ligue. Sylvain Maynier étant le coordinateur Zone Ouest.

La ligue a enregistré son 12000^{ème} licencié. Une demoiselle de ST Agnant. Elle sera invitée à l'A.G. de la ligue avec ses parents pour une remise de récompense.

Election de F. Dussauze au CROS avec le maximum de voix. Félicitations.

CRO

Voir tableau du contrôle à posteriori en annexe 1.

Pas de sanction sportive en jeune mais application des sanctions financières.

Pas d'infos fédérales sur la nouvelle charte pour la saison prochaine.

F. Watrin va faire un bilan sur les 3 dernières années d'application de la charte. Il serait en effet intéressant de connaître les résultats liés aux obligations de la charte appliquée les 3 saisons passées.

Alain Salmon précise que le compte rendu des assises n'a pas donné satisfaction aux membres du bureau fédéral et sera revu.

COMMISSION SPORTIVE

Tirage des demi- finales des coupes ligue :

Coupe Joëlle Guignard

- U17 F** CT Ciré-Rochefort (+7) reçoit Bressuire
Cognac BB reçoit St Rogatien
- U15 F** Stade Poitevin BB reçoit Pouzioux-Vouneuil
Bressuire reçoit Cognac BB
- U13 F** Saujon reçoit St Xandre
St Rogatien reçoit Bressuire

Coupe Michel Château

- U17 M** Parthenay BB 79 reçoit Bressuire
CEP reçoit Soyaux
- U15 M** Saujon reçoit AS Niort
Bressuire reçoit Villeneuve les Salines
- U13 M** Rupella basket 17 reçoit Cognac BB
Aiffres BC reçoit Bressuire

Championnats :

Voir le point par journée de championnat en annexe 2

Quatre équipes ont déclaré forfait :

- le 17/03 → **Angoulême** en U20 M et **Melle** en RM3
- le 24/03 → **Rupella** en U17 M et **Nueil** en RF2

Sanctions :

211 fautes techniques et disqualifiantes comptabilisées au 08/04/2013

- L'équipe de Rupella en RM1 classée 9^{ème} a 11 fautes dont « 2 techniques banc »
- 4 Joueurs sont suspendus le 06/04/2013 : H. Coutant (Pouzioux), D. Coiffe (Rupella), J. Mounier (Rochefort) et A. Tomaszewski (Saujon).

La rencontre N° 22 en RM1 est avancée au 7 Mai 21h00 : Parthenay / CEP Poitiers

Divers :

Le tournoi de la Mie câline est organisé par L'ASPTT LA ROCHELLE le 8mai

Délégués ligue sur les rencontres RF1 et RM1 présentant un enjeu pour la montée en championnat de France :

- Le 13/04 RF1 PMBC - Saujon → V. Glangetas
- Le 28/04 RM1 USV Ré - Stade Poitevin → S. Gourdon
- Le 13/04 ST Rogatien/...Bressuire → Y Mechin

COMMISSION TECHNIQUE

Contrôle du Statut de l'entraîneur

- U15 F1 => Stade Poitevin : Entraîneur déclaré totalisant 15 absences
- U13 M1 +> Aiffres (2^{ième}) Entraîneur Non revalidé
- U13 M2 => PUYSMOYEN (1^{er}): Entraîneur non revalidé
CHAURAY (3^{ième}): Pas d'entraîneur-Comptabilisation de 7 entraîneurs différents
- U15 M1 => BRESSUIRE (1^{er}): entraîneur déclaré non présent
- U15 M2 => Union Angoulême Cognac (1^{ere} place en jeu): JORION Benoit non revalidé
- U17 M1 => BRESSUIRE (2^{ième}) Entraîneur à 7 absences
RUPELLA 7 absences recensées

Application des sanctions sportives. Pas de sanction financière.

Les notifications de sanctions vont être adressées aux clubs en LR avec AR. Un délai de 15 jours sera donné aux clubs pour éventuellement contester la notification avec arguments.

Dossiers label en renouvellement :

6 renouvellements acceptés et 1 club en sursis pour 1 an.

Les demandes de Montamisé, Puilboreau, BBMB (Marennes), Angoulins, La Ruche Marsilly et St JLA St Jean d'Angely sont acceptées.

Pour le club de Nouaillé un sursis d'un an est accordé au motif suivant : niveau d'encadrement insuffisant. Ce club devra présenter un nouveau dossier de renouvellement la saison prochaine pour garder son label.

Challenge Benjamins/Benjamines

Prise en charge par la ligue des 2 jeunes et de l'accompagnateur et des places gratuites pour les parents pour les finales à Bercy

Pôle Espoir :

La réunion de présentation du pôle a eu lieu le vendredi 5 avril avec présentation d'un projet financier basé sur le quotient familial pour les familles des internes.

Echéancier sur ce projet :

Avril demande de feuille d'imposition aux parents

Mai retour aux parents suite étude par la ligue

Juin inscriptions

CSR DQ

Modifications des règlements pour la saison 2013 / 2014

ART 17 §2- Organisme compétentpour les championnats de ligue,

Les horaires définis seront appliqués pour les rencontres :

- RM1, RM2: Samedi 21h00.
- RF1, RF2, RF3, RM3: Dimanche 15h30.
- U20F & U20 M : Samedi 19h00.
- U17F & U17 M : Samedi 17h00 ou 19h00.

U15F & U15 M : Samedi 15h00 ou 17h00.
U13F & U13 M : Samedi 13h00 ou 15h00.

Des dérogations seront toujours possibles **mais à 35 jours** au lieu des 30 actuels.

ART 39 §1- Transmission des feuilles de marque et résultats internet -

Les clubs devront avant le début des championnats donner à la ligue la façon de transmettre leurs feuilles de marque : par scan ou par la poste. Ils ne pourront pas changer en cours de saison.

- 1 - Le groupement sportif gagnant scanne les feuilles de rencontres recto/verso et les envoie à la ligue par internet, sur une adresse mail dédiée ; ces « scannes » doivent arriver à la Ligue au plus tard, à 12h00 le mardi suivant la rencontre, sous peine de pénalité financière (voir dispositions financières)
- 2 - Dans le cas où les rubriques, faute disqualifiante avec rapport, réclamations, incidents sont renseignées, les feuilles de la rencontre seront adressées par courrier à la Ligue par l'arbitre de la rencontre, au plus tard, à 12h00 le mardi suivant la rencontre.
- 3 - En cas de réserve, c'est le club qui enverra à la Ligue la feuille de marque au tarif normal au plus tard, à 12h00 le mardi suivant la rencontre, cachet de la poste faisant foi, sous peine de pénalité financière.
- 4 - La Ligue se réserve le droit de réclamer à tout moment l'original de la feuille d'une rencontre.
- 5 - Les clubs transmettront à la Ligue tous les originaux des rencontres à la fin de chaque phase, au plus tard, à 12h00 le mardi suivant la dernière rencontre, cachet de la poste faisant foi.
- 6 - Les résultats des rencontres seront saisis sur le logiciel fédéral avant minuit le samedi pour toutes les rencontres de cette journée et au plus tard à 21h00, pour la journée du dimanche par le groupement sportif recevant. En cas de résultats non saisis, une pénalité financière par résultats non saisis (voir dispositions financières) sera infligée au groupement sportif fautif.

Les doubles de championnats de France transmis par scan devront être scannés en couleur, ceci pour une meilleure lisibilité.

ART 68 §4 - Championnat de division Senior RF3/RM3

Dans le cas où la poule ne serait pas complète, la Ligue se réserve le droit de procéder à une phase finale sous forme de play-off.

Nota : Yves Charrier, doit transmettre les articles ci-dessus finalisés.

DISCIPLINE

Un dossier en cours.

2 dossiers ont été traités par la commission de discipline le 20 mars à Puilboreau :

Dossier n° 3 : Caroline Gautreau licence n° VT 822078 de l'OBCV suspension de 2 mois ferme et 6 mois avec sursis.

Dossier n° 3 : Gautreau Emmanuel coach licence n°VT590084, 4 mois avec sursis

Remarque : la CS a notifié des suspensions à une date où il n'y avait pas de rencontres.

C. Guitard évoque le cas de coaches suspendus qui ne sont pas marqués sur la feuille mais qui sont sur le banc.

Il est demandé que les attendus des réunions soient mis en ligne sur le site, ce qui va être fait.

SALLES et TERRAINS

Une demande d'homologation H2 pour le club de Gémozac transmise à la FFBB directement par le CD 17 sans passer par la ligue.

2 dossiers ont été transmis à la FFBB : Mirambeau et Chauray.

Pour la salle Paganel à Poitiers, le PV de sécurité a été transmis à la FFBB qui a donné un avis défavorable mais qui l'a saisie dans FBI. Le CD 86 devra cependant prendre contact avec la mairie de Poitiers pour faire valider les équipements et leur rappeler leur responsabilité en cas d'accidents.

Christine Guitard a participé à une réunion des présidents de Salles et Terrains organisée par la FFBB à Paris le 25 janvier. Compte rendu en annexe 3

Pas de responsable salles et terrains référencés pour le CD 16 à la FFBB ce qui étonne la présidente de ce comité.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LIGUE : il sera transmis mercredi à la Région et à la DSCSPP ;

AGFFBB

Délégués ligue : Jack Aymé et Gérard Valantin du CD 16

Médailles fédérales : les CD doivent communiquer leurs propositions de médailles à la ligue : le 12 avril pour l'or et le 30 avril pour l'argent, le bronze et les lettres de félicitations.

AG des CD : Le 31 mai pour les 4 comités.

CD 16 à Chasseneuil sur Bonniere (nouveau club), à Gémozac en 17, à Chauray pour le 79 et à Migné-Auxances pour le 86.

Siège de la ligue :

Discussions en cours avec l'architecte pour le respect des souhaits formulés par la ligue sur la construction.

Le CD 79 a donné son accord pour suivre la ligue dans les nouveaux locaux à La Crèche.

Yves Charrier souhaite qu'il soit fait appel aux artisans licenciés basket pour cette réalisation. Jack Aymé précise qu'ils seront sollicités si les membres de la commission en a connaissance.

Intervention de David Gallois pour la CT formation de cadres :

- Le 2^e module EJ aura lieu le week-end du 13-14 avril. Il espère avoir autant de participant qu'au 1^{er} module. Pour certains il faudra faire un choix : jouer, coacher, arbitrer ou se former !
- Les évaluations ER auront lieu à Limoges le 27 avril. Les candidats ont été convoqués.
- Colloque en CD 17 : grosse affluence de participants. Très bon accueil et organisation par le CD. David note la bonne entente dans le travail avec Carole Delaune
- De plus en plus de difficultés pour réserver au CREPS pendant les périodes de vacances.
- David Gallois sera en mission avec l'équipe de France Cadettes

Le tour des CD

CD 16 : préparation du TIC 2001 en Charente le 12 mai, le lieu n'est pas encore déterminé mais probablement à Angoulême salles Pierre de Coubertin et Bodet

Cathy Salmon voudrait profiter de la présence des 4 comités pour revenir sur les réunions ligue/CD et tirer la leçon de leur déroulement.

Intéressante mais pas assez de temps de discussion avec les clubs en Charente et les Deux-Sèvres. Les thèmes devraient concernés davantage les problèmes quotidiens des clubs.

En Charente Maritime les échanges ont été plus importants.

Pour la Vienne, Véronique Glangetas représentant ce comité regrette que les gros clubs n'aient pas été présents mais trouve cependant ce type de réunion intéressant.

Conclusion pour les 4 CD : le rapprochement clubs - élus de la ligue est positif, les uns et les autres n'ayant pas beaucoup d'occasions de se rencontrer. A renouveler mais pas tous les ans et avec des thèmes précis.

CD 17 : Préparation du stage et du TIL qui se dérouleront au lycée Dautet de La Rochelle. Gymnase des Parcs et salle Gaston Neveu.

Horaires du vendredi modifiés, en accord avec les techniciens de la zone, une rencontre de l'UBLR de NM1 étant programmée à la salle Gaston Neveu et à laquelle les participants du TIL pourront assister.

Le samedi venue du président de la fédération.

CD 79 et 86 : RAS

TRÉSORERIE

- Les clubs de Puymoyen et AS Niort n'ont pas payé des majorations, respectivement 30.96 € et 20 € : le trésorier informe qu'il gère personnellement ces 2 dossiers.

- Arrêté des comptes au 15 mai : les notes de frais devront arriver au secrétariat pour le 5 mai pour être prises en compte dans l'exercice 2012/2013.
- Défiscalisation des frais de déplacements : mise en place pour la saison prochaine.
- Rendez-vous du trésorier avec le directeur du Crédit Mutuel pour le siège de la ligue.

TIC à Clisson

Les garçons du CD 17 et les filles du CD 79 terminent 3^{ème}

COMMISSION DES FINANCES

- **Etat des comptes au 2 avril 2013 :**
517 700 € en dépenses cette saison pour 440 000 € la saison dernière et 540 700 € en produits pour 464 850 € en 2011/2012.
- **Etat des licenciés au 2 avril en annexe 4**
Augmentation du nombre de licenciés et enregistrement du 12 millièmè licencié mais diminution du nombre de féminines pour 3 départements.
- La commission de finances s'est réunie le 29 mars à Chauray (annexe 4)
Suite à cette réunion Laurent Darfeuille présente de budget prévisionnel et les dispositions financières 2013/2014.
Le prix des mutations et licences T n'a pas encore été fixés par la FFBB. Sauf importante modification de la part de la FFBB la ligue s'alignera sur le prix fixé par la fédération comme elle l'a fait cette saison.

Des débats intéressants et courtois ont lieu principalement sur la participation des clubs à l'envoi des recommandés avec AR et sur la facturation des frais de dossiers disciplinaires ainsi que sur le prix de certains stages.

Les dispositions financières 2013/2014 en annexes 5-6 et 7 sont adoptées par le CD

Divers

G. Valantin demande qu'une réflexion soit menée, peut-être avec le CD 79, sur la diminution des licenciées filles.

Il demande que soit achetée une deuxième pharmacie pour les sélections régionales ; principe acté en charge d'Alain Pignoux.

Le Président,
Jack Aymé

Le Secrétaire Général,
Patrick Henri

Prochaine réunion du Comité Directeur le MARDI 21 MAI 2013